

## **La fumée du tabac et les enfants**

Même s'il ne fume pas, un enfant qui grandit dans une maison où ça fume est exposé aux mêmes risques pour la santé que s'il fumait.

### **Otites, Asthme & Cie**

Les jeunes enfants qui sont exposés à la fumée du tabac sont plus sujets à faire des otites à répétition. Ils courent aussi plus de risques de contracter des pneumonies et des bronchites.

Du fait de leur petite taille et de leur métabolisme plus rapide, les enfants respirent davantage de fumée que les adultes, avec les conséquences que l'on connaît. La fumée du tabac diminue leur capacité pulmonaire et augmente les risques de maladies respiratoires chroniques, comme l'asthme. Si un enfant est déjà asthmatique, la fumée du tabac peut augmenter la fréquence et la gravité des crises.

### **Les femmes enceintes**

La fumée secondaire peut nuire à la croissance du fœtus et même entraîner des complications pendant la grossesse et au moment de l'accouchement. Les femmes enceintes qui sont exposées régulièrement à la fumée du tabac peuvent donner naissance à des bébés qui auront plus tard des problèmes de santé et même des troubles de comportement, surtout s'ils grandissent dans un environnement enfumé.

Évitons de faire fumer les femmes enceintes et les enfants, surtout dans un espace restreint, comme une automobile.

Pour tout savoir sur les risques liés à la fumée du tabac, ne manquez pas les chroniques « Savoir mieux vivre », du lundi au vendredi à *Salut, Bonjour!* et au *TVA Réseau*, à 22 h ou consultez le site : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)